

In: B. Kodmani-Darwish, ed.
"Liban: espoirs et réalités." , IFPI - 1987

La chimie confessionnelle du Liban

Ghassan SALAME *

Je suis parfaitement conscient de l'extrême délicatesse de la question que j'ai à exposer ici, celle du Liban en tant que terre de communautés religieuses variées, souvent en compétition et quelquefois en guerre. Quelles que soient ma prudence, mon attention aux sensibilités à présent douloureuses, mon ouverture aux points de vue opposés, je ne pourrai - je le sais - que laisser insatisfaits mes compatriotes. On trouvera douteux mon refuge dans l'hospitalité des sciences sociales. On pourra dire qu'un Libanais ne pourra jamais sortir de sa confession. Les plus obtus ajouteront que, même s'il le pouvait, un Libanais ne *devrait* jamais sortir de sa confession, de sa tribu, de sa religion. Le faire alors que le canon tonne n'est-il pas une trahison ? L'humanisme n'est-il pas la religion des mous et la sociologie politique un discours de lâches ?

Cette mollesse prétendue, je l'assume pleinement, car, si je suis conscient de l'emprise du confessionnel, je lui suis également de ses limites. A l'atavisme nationalitaire des communautés, je n'opposerai pas la philosophie individualiste d'Occident, mais l'écoute vigilante de mes compatriotes tels qu'ils se définissent eux-mêmes. Je ne ferai pas l'erreur de nier le confessionnel mais je ne commettrai pas pour autant l'impardonnable faute de m'y

* Professeur à l'Université Saint-Joseph et à l'Université américaine de Beyrouth.

arrêter exclusivement. Si l'identité communautaire existe, l'homme libanais n'est pas unidimensionnel, "*parqué dans sa confession*" comme l'écrivait Edmond Rabbath, un lucide peu écouté. Une telle réduction de l'*homo libanicus* à son identité confessionnelle relève en effet de la manipulation, celle qui se nourrit de ce que Hannah Arendt a appelé "*le nationalisme tribal*", le suscite et finalement s'y consume. Car, si les communautés existent, elle sont sans doute devenues prisonnières d'énormes machines paramilitaires qui les dirigent, les encadrent et les réduisent progressivement à un vivier de combattants autant qu'à une référence largement mythique pour les nouveaux chefs de guerre.

*
* *

Si la question est délicate, c'est d'abord parce que le discours confessionnel n'est pas confiné aux frontières du Liban. Chacun des groupes confessionnels constitué en acteur politico-militaire a la conscience de participer à un combat de nature régionale, voire universelle. C'est ainsi qu'un massacre de villageois est perçu (et souvent présenté par les médias des appareils militaires pour être re-présenté par la population) comme le début d'un génocide. Une bataille de rues entre deux milices musulmanes de Beyrouth-Ouest prend trop vite les dimensions d'une confrontation globale entre chiïtes et sunnites. Toute justifiée qu'elle est, cette vision emprisonne les dirigeants des communautés dans des catégories trop larges qui les dépassent.

C'est ainsi que la principale milice chrétienne a commencé par réagir à l'appel malheureux de Kamal Joumblatt pour un ostracisme politique systématique contre les Phalanges libanaises, en affirmant une libanité non moins maladroite dans son exclusivisme. De là, le discours a glissé vers une nouvelle définition, autrement sectaire du Liban, patrie où les chrétiens devraient pouvoir vivre dignement et gouverner. Dans cette optique, la relative supériorité institutionnelle des chrétiens dans le système politique libanais ne serait qu'un reflet modéré (et la contrepartie) de l'ostracisme politique dont les chrétiens sont victimes dans le reste du monde arabe. La primauté maronite au Liban n'était-elle pas le contre-poids normal à la brutale hégémonie ici d'une famille, là d'une communauté et là-bas d'un groupe régional qui pèse sur les sociétés arabes ?

Graduellement, le modèle israélien, celui d'un Etat qui assume sa raison d'être religieuse, s'est insinué dans les esprits, surtout

après que les populations civiles chrétiennes au Chouf, au Sud ou à Tripoli, aient été identifiées à la milice qui s'en proclamait le représentant et le défenseur. C'est ainsi que l'idée d'un Liban-refuge des chrétiens d'Orient, et à terme État chrétien potentiel réduit dans sa superficie mais religieusement homogène, s'est renforcée. Maladroitement, des chrétiens libanais ont voulu voir des reflets de leur propre vision dans la situation pourtant si différente des autres chrétiens arabes. En dépit d'une large ignorance de ce que vivent et de ce que veulent ces derniers, il y eut au Liban des groupes prêts à s'autoproclamer leur avant-garde et leur modèle. Il y eut aussi des Occidentaux nostalgiques de je ne sais quelle croisade pour les encourager à s'engager dans cette impasse.

Les autres communautés confessionnelles du Liban sont malheureusement aussi friandes de représentativité régionale, quoiqu'avec plus de discrétion. Des sunnites espèrent que l'écrasante majorité de sunnites parmi les Arabes fasse un jour la différence au Liban à leur avantage, par militants palestiniens interposés, avec quelque soutien financier ou quelque intervention militaire. Les druzes ne perdent pas de vue que leur communauté n'a qu'un poids politique restreint en Syrie ou en Israël. C'est au Liban, dont la montagne a été le berceau historique de leur émirat pluriséculaire, que les druzes, en dépit de leur nombre limité, ont pu se constituer en groupe politique avec lequel il a fallu compter et entendent se maintenir ainsi quitte à faire appel à leurs coreligionnaires syriens comme en 1958 ou à ceux d'Israël comme en 1983.

Les chiites sont eux aussi attirés par cette pesante dimension régionale. Au moment où l'Iran, dans sa constitution, dans le rôle politique joué par ses mollahs et dans nombre de ses initiatives étrangères, a assumé son identité chiite, toute amélioration du sort politique des chiites en terre arabe pourrait être interprétée comme un renforcement de l'Iran et, pour certains, comme une indésirable cinquième colonne en terre arabe, loin du front embrasé de Chatt el Arab. En contrepartie, il est certain que l'Iran, après avoir laissé libre cours à des ambitions régionales assez démesurées, a paru avoir concentré sur le Liban l'essentiel de son effort pour "exporter sa révolution", ce qui a permis aux chiites du pays, ou du moins à un certain nombre d'entre eux, de bénéficier d'un soutien massif multiforme de l'Iran, au prix d'une manipulation réciproque inévitable. Le sort des chiites libanais paraît également lié à celui d'une autre secte se réclamant de l'héritage d'Ali et qui joue actuellement en Syrie un rôle politique de premier plan

Cette vision de soi-même comme partie d'un large combat régional de minorités chrétiennes contre une étouffante majorité musulmane, de chiïtes arabes se relevant enfin du joug séculaire des régimes sunnites, de sunnites souhaitant que le Liban soit, lui aussi, le reflet d'un rapport de force démographique qui, au niveau arabe, les favorise, ou de druzes cherchant une survie politique dans le seul Liban, cette vision agrandie est, je le reconnais, justifiée. Mille raisons de famille, d'éducation, de solidarités séculaires et d'autres commerces lient les chrétiens du Liban à d'autres chrétiens d'Orient, ses druzes aux autres druzes, ses chiïtes à ceux d'Irak ou d'Iran, ses sunnites à ceux de Syrie ou d'Égypte. Cette vision est justifiée, mais elle est aussi stérile. Car, en prétendant représenter au Liban quelque combat plus large, les communautés libanaises deviennent prisonnières de peuples, d'évolutions, de choix qui ne sont guère à leur portée. Elles compliquent aussi la recherche d'une solution à leur propre guerre. Et cette solution exige des Libanais une plus grande modestie, c'est-à-dire une dédramatisation de leur vision de l'Histoire et une réflexion ramenée autant que possible aux dimensions de leur petit pays.

Il y a, en effet, une certaine arrogance à vouloir refaire l'histoire de la région à partir de sa "périphérie" libanaise, à ignorer les frontières quelle que soit leur vulnérabilité, à assumer la représentation de populations qui ne sont proches qu'à travers leur seule croyance religieuse. C'est comme si certains dirigeants, certains groupes libanais, voulaient avancer en portant des habits coupés trop grands pour leur frêle physionomie. Il est dangereux — et parfois ubuesque — d'avoir de si larges prétentions alors que l'on doit à l'étranger une bonne partie de ses forces. Il est vrai que "voir grand" permet parfois de vivre un quotidien trop oppressif. Il est difficile de croire que cela aide à la recherche d'une solution.

*

* *

Celle-ci serait facilitée si les Libanais essayaient de réconcilier leurs visions, à présent si contrastées, de la géographie. Il y a ceux, notamment parmi les chrétiens et les druzes, qui veulent projeter leur identité confessionnelle sur une partie du territoire. De nombreux Libanais pensent leur futur en compartiments géographiques, en cantons fermés ou même carrément en un divorce territorial radical. Chaque mini-espace serait un réduit pour les coreligionnaires. Il faut dire que cette vision a été grandement renforcée par l'expulsion massive des chrétiens d'Irak et de Syrie.

insidieusement par leur départ graduel de Beyrouth-Ouest, de Tripoli et de la Bekaa. Parmi les druzes, il y a des chantres similaires de la pureté géoconfessionnelle. Sunnites et chiites paraissent dans l'ensemble opposés à cette "cantonnisation", quoique tel appel à *"l'établissement d'une république islamique sur tout pouce du territoire libanais où cela serait possible"*, fait le jeu des partitionnistes sous le couvert d'un appel à l'unité islamique. Qu'est-ce qui pourrait mieux renforcer le séparatisme chrétien que les déclarations de tel membre du Hezbollah affirmant que la direction religieuse et politique de l'ayatollah Khomeiny ignore toutes les frontières ?

Face à cette école de la pureté géocommunautaire, il y a ceux qui veulent simplement interdire toute relation entre les communautés et leur projection géographique. En niant l'existence de la chose, ils espèrent peut-être la voir disparaître. Il est normal de trouver cette école en milieu musulman, et plus particulièrement chiite. Le Liban moderne a en effet encouragé les chiites à sortir de leurs zones traditionnelles de la Bekaa et de Jabal 'Amel au Sud-Liban et à s'urbaniser souvent en se prolétarisant. De grosses poches à dominante chiite se sont ainsi constituées sur les flancs de la capitale. Celles qui s'étaient développées dans la banlieue Est de la capitale ont été anéanties pendant les deux premières années de la guerre. Celles qui se sont enracinées à l'Ouest forment à présent ce que l'on appelle pudiquement la banlieue mais qui, confessionnellement, s'étend au coeur même de la capitale.

Cette mobilité spatiale correspond bien sûr à un espoir de mobilité sociale et politique, vers de meilleurs revenus et vers une représentation politique plus équitable. Les frontières géoconfessionnelles maronites, druzes ou, plus récemment, sunnites, sont alors ressenties comme autant d'obstacles à l'irrésistible ascension chiite au sein du système. D'où l'adoption enthousiaste par le mouvement Amal d'un vieux mot d'ordre de la gauche libanaise : la déconfessionnalisation politique. Cela consisterait à ouvrir toutes les positions de l'Etat à tous les Libanais, sans considération de leur identité confessionnelle. Cette revendication, compréhensible au vu de la portion congrue laissée aux chiites par le Liban indépendant, ne pouvait être comprise par les autres acteurs confessionnels comme une simple réforme modernisatrice. Déconfessionnaliser ne veut-il pas dire faire triompher la loi du nombre ? Et cette loi ne profite-t-elle pas aux chiites en pleine expansion démographique ? C'est ainsi que derrière la condamnation du confessionnel professée par un Nabih Berri, se profile un nouveau projet d'hégémonie confessionnelle. D'où la réaction de l'école

contrebalancer la poussée démographique chiite en créant des enclaves fermées à leur expansion, à défaut de positions politiques interdites à leurs dirigeants.

Ces deux écoles, la géographique et son antithèse, sont, il faut l'avouer, difficilement conciliables. Une tentative inspirée d'Arend Lijphart, le théoricien du "consocialisme", a voulu le faire, en vain jusqu'ici. Cette tendance consisterait à dire que la majorité politique qui émerge des élections dans un pays relativement homogène comme la France ou le Royaume-Uni ne saurait être appliquée telle quelle dans les sociétés démocratiques à composantes ethniques, religieuses ou confessionnelles hétérogènes. Plutôt que de traduire cette variété en cantons géographiques suscitant de douloureux transferts de population ; plutôt que d'appliquer, à l'occidentale, une loi du nombre qui serait dévoyée vers une hégémonie plus ou moins insidieuse d'un groupe sur les autres ; plutôt que d'ordonner artificiellement une déconfessionnalisation politique alors que le confessionnalisme est si profondément enraciné dans les esprits, ne vaut-il pas mieux établir une forme de fédéralisme personnalisé où, au lieu d'appartenir à une région, à un canton, ou à une province, on appartiendrait, comme dans le système ottoman des *millet-s*, à un groupe religieux autonome en matière de statut personnel, d'éducation et dans le choix de ses représentants politiques. Le système fonctionnerait suivant la combinaison de deux majorités concurrentes : l'une à recueillir au sein de chaque groupe, l'autre au sein de la population. Il y aurait, au gouvernement et au Parlement, une distribution des sièges par quota et chaque groupe confessionnel aurait un droit de veto institutionnel sur les grandes questions débattues.

Ce système, inspiré du consociativisme hollandais plutôt que de la cantonisation suisse, a, on le voit, plusieurs mérites, dont celui de maintenir l'unité du territoire et des institutions en déconfessionnalisant le premier et en confessionnalisant les seconds. Il a également le mérite d'être dans la logique implicite du système politique établi *de facto* en 1943. Mais il a aussi des défauts évidents : sa complexité d'abord, sa réduction de l'individu libanais à une dimension unique qu'est son appartenance communautaire, son ignorance de la division sociale en deux religions et non seulement en dix-sept groupes confessionnels et le fait qu'il lui faudrait une culture politique autrement attachée à la démocratie et au respect de l'autre pour être appliqué.

Le lien entre confession et territoire est une question délicate, et son institutionnalisation paraît coûteuse dans tous les cas. D'où peut-être l'intérêt d'une solution plus modérée sans être moins

tions et à établir dans un nouveau pacte national, qui en serait le complément, le caractère traditionnel des régions, laissant à la dynamique sociale des années à venir, dans des moments moins tendus, la charge d'accentuer ce caractère ou de l'atténuer. Il s'agirait, en fait, de partir de la division actuelle du pays en six gouvernorats, et d'accorder à ces structures locales largement anémiques, un rôle plus important dans la gestion des affaires. Il se trouve que ces unités territoriales reflètent d'une manière ou d'une autre des pesanteurs confessionnelles séculaires. Le Liban moderne, jacobin et étatiste dans son discours, a voulu les ignorer — par exemple, en nommant des gouverneurs qui étaient étrangers au groupe confessionnel dominant dans leur gouvernorat. On pourrait peut-être s'inspirer de la décentralisation conduite en France en 1982 pour assurer l'émergence de structures locales élues et qui auraient un pouvoir de contrôle sur la gestion des affaires locales.

*

* *

Les chefs libanais sont-ils capables, entre eux, de trouver un *modus operandi* de la paix civile ? Peuvent-ils se mettre d'accord, sinon sur la substance d'une solution, du moins sur le moyen de la négocier et d'y parvenir ? A l'examen des quatre années qui viennent de s'écouler depuis l'été 1982, moment charnière de la guerre, on pourrait en douter.

Trois modes de solution ont été tentés depuis 1982. Le premier, c'est le rétablissement de l'autorité de l'Etat à partir de l'institution-clef qu'est la présidence de la République. En 1982-1983, le président actuel a en effet essayé d'établir une espèce de présidentialisme musclé qui cachait mal, du moins pour l'opposition, la volonté irréaliste de restaurer une hégémonie maronite sur le pays. Alors que le cabinet était présidé et composé de technocrates, que l'ostracisme frappait les Karamé, Franjeh, Joublatt et autres Berri, tout se faisait au palais présidentiel, des dizaines de décrets-lois concoctés à la hâte, jusqu'aux nominations aux postes de l'administration et aux négociations internationales. Une ribambelle d'experts ambitieux et quelque peu arrogants se chargeaient d'imposer un présidentialisme "à l'américaine" où l'ingénuité du technocrate le disputait à l'ignorance hautaine d'experts venus des quatre coins du monde.

Ce technocratisme présidentialiste cadrerait mal avec un pays profondément affecté par la guerre. Il a fini par irriter non seulement les opposants chiites ou druzes du régime, mais aussi le

base politique même du Président. Il était en effet impensable d'écarter les milices en les invitant à attendre passivement que le palais trouve des solutions à l'occupation du territoire, à la réforme des institutions et à la reconstruction du pays. Il y avait presque de la naïveté dans cette attitude fondée sur l'hypothèse que la guerre était pratiquement finie et sur l'idée que Washington se dépenserait sans compter pour renforcer le nouveau régime. Ces deux illusions ont été bien entendu balayées par les revers du régime dans les montagnes du Chouf et, par la suite, dans les ruelles incertaines de Beyrouth-Ouest. L'opposition syrienne aux accords israélo-libanais a certes été pour beaucoup dans cet échec. Mais l'espèce de résignation généralisée avec laquelle les Libanais, toutes tendances confondues, avaient alors accueilli ces accords, montrait aussi que l'opposition au régime se nourrissait moins de sa politique étrangère que de son aspect autoritaire et vaguement "restaurateur". Il était évident que le régime pourrait compter sur un consensus assez large sur plusieurs chapitres épineux, s'il prenait au moins la peine de le construire au moyen de quelque consultation ou de quelque partage du pouvoir. Mais le régime n'a pas voulu, ou peut-être n'a pas pu, aller dans le sens de la concertation, tant il est vrai que l'invasion israélienne de 1982 avait donné lieu, dans certains milieux chrétiens, à un triomphalisme tout à fait déraisonnable.

L'échec du présidentialisme était patent au début de 1984. Il fallait trouver une nouvelle formule pour le passage à la paix civile et l'on a naturellement pensé, comme cela a été le cas dans de nombreux pays, à un gouvernement d'unité nationale. Formé au printemps 1984, ce gouvernement regroupait à la fois des notables traditionnels, des notables recyclés dans l'art de la guerre, ainsi que deux chefs de guerre : Nabih Berri et Walid Joumblatt. Le programme du gouvernement reflétait assez bien le nouveau rapport de force établi sur le terrain, suite aux succès de l'opposition et au triomphe syrien, illustré par l'abrogation de l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983 et par le départ de la force multinationale.

Au niveau interne, le programme paraissait pouvoir remédier à la crise des institutions sans trop les bouleverser. L'idée centrale était d'instituer une forme de collégialité au niveau gouvernemental, qui enlèverait à la présidence nombre de ses compétences. La distribution des charges politiques au sommet aurait été maintenue en l'état, mais la parité interreligieuse aurait été instituée au niveau parlementaire. La porte était entrouverte à un début de décentralisation, mais l'unité du territoire était présentée comme

tal des failles, des ambiguïtés, voire des contradictions. C'était un compromis interconfessionnel typique, dénué de toute vision d'avenir, fruit d'un marchandage entre dirigeants soucieux de protéger leurs arrières et qui pouvaient, chacun de son côté, s'armer d'un paragraphe ou d'une expression pour se vanter d'un triomphe. Mais il y avait aussi, dans cette déclaration concoctée sous les obus, un premier effort sérieux (du moins depuis le premier "accord de Damas" de 1976) en vue de remédier à la crise des institutions et de corriger, dans la logique même du système, le déséquilibre confessionnel.

L'incroyable flambée de violence qui a accompagné le passage de ce gouvernement devant l'Assemblée, en mai 1984, augurait mal de sa réussite. En fait, aucun des acteurs principaux n'a vraiment accepté de jouer son rôle. Les Forces libanaises estimaient avoir été injustement exclues du gouvernement, alors que la Syrie voulait pousser son avantage et Israël ne pas perdre sa mise. Au sein du gouvernement, les acteurs avaient une perception irréaliste de leur puissance. Tous avaient l'air de croire que ce gouvernement d'unité nationale n'était qu'une phase transitoire vers quelque chose d'autre. Le Président et ses amis espéraient avoir suffisamment contenté la Syrie par l'abrogation de l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983, pour la voir se détacher de ses alliés locaux. L'opposition, au contraire, voyait dans ce gouvernement un premier pas vers une altération définitive du système politique dans le sens d'une collégialité interconfessionnelle. Nul ne voulait donner l'impression de prendre ce gouvernement trop au sérieux, de peur de paraître mou aux yeux de sa base ou disposé à négocier un compromis. L'occasion était probablement bonne pour engager une véritable négociation fondée sur la déclaration gouvernementale mais les dirigeants ont encore une fois préféré suivre la base plutôt que de la conduire. Des manoeuvres florentines entre politiciens devaient tenir lieu de réelle concertation, et ce, alors que les Libanais continuaient de mourir par milliers.

La rébellion des Forces libanaises du printemps 1985 avait au moins l'avantage de mettre à nu la stérilité de ce mode. Un troisième devait assez rapidement le remplacer, où Damas jouait un rôle de premier plan. Ce nouveau *modus operandi* consistait à écarter et les institutions formelles du pays et le personnel politique traditionnel au profit d'une concertation hâtive entre les chefs des trois milices principales du pays. En quelques mois de fiévreuses consultations, cela a abouti à un accord, signé aux tous derniers jours de 1985 par les chefs des trois milices. Mais trois

vement enterré par une nouvelle rébellion dans un camp chrétien encore peu préparé à accepter les concessions assez substantielles que l'accord impliquait tant aux musulmans du pays qu'au voisin syrien.

Exit donc le troisième *modus operandi* qui avait pourtant l'avantage certain de mettre face à face des chefs de guerre, en principe capables d'imposer la paix. Il y a dans le contenu de l'accord plusieurs clauses qui expliquent son sort malheureux dont un chapitre IV peu conciliable avec la souveraineté du pays. Cette partie, finale et très contestée, de l'accord faisait des "relations privilégiées" avec la Syrie la consécration quasi exclusive de "l'arabité du Liban". "Une complémentarité stratégique" entre les deux pays devrait en découler qui serait reflétée en matière militaire, diplomatique, économique et même pédagogique.

L'opposition à l'accord a beaucoup utilisé le sentiment de stupeur que ce chapitre IV a suscité, notamment dans les rangs chrétiens et au sein de l'armée. Mais, pour les dirigeants traditionnels de la communauté maronite, la partie purement interne de l'accord n'était guère plus acceptable. Il est vrai que le produit final ainsi conçu aurait été un système politique où le pouvoir serait si largement diffus entre un président, un premier ministre, un cabinet à six qui fonctionne à l'unanimité, un conseil des ministres qui marche à la majorité, une Chambre, un Sénat et des conseils régionaux élus, un pouvoir si parcellisé qu'il semblerait s'annuler lui-même et priver le pays de quelque centre décisionnel que ce soit.

L'opposition "chrétienne" à ce système a cependant fort peu utilisé ces considérations de bon sens constitutionnel pour se déchaîner contre l'accord. Ce qu'elle n'acceptait pas en réalité, sans le dire ouvertement, c'était la fin effective de l'institution présidentielle, réceptacle traditionnel du "pouvoir maronite" dans le pays. De toutes parts, l'accord minait ce pouvoir : en abaissant l'âge de vote à 18 ans, en créant un Sénat, en établissant la règle de la parité islamo-chrétienne au Parlement et l'égalité dans le nombre des parlementaires maronites, sunnites et chiïtes, en mettant l'essentiel du pouvoir exécutif dans les mains d'un organe collégial restreint, en établissant un droit de regard syrien sur l'armée. L'article 17 de la Constitution de 1926 avait placé le pouvoir exécutif entre les mains d'un président maronite. L'accord le transformait en une espèce de monarque constitutionnel, privé de compétences. Qui plus est, ce président ne serait plus nécessairement maronite dans un délai maximal d'une douzaine d'années à

La tempête d'hostilité, que le président Gemayel ne pouvait qu'encourager, faisait oublier qu'il y avait aussi dans cet accord une volonté de paix civile. Mais cette volonté n'a pas été, encore une fois, traduite dans un mode d'emploi viable. Car, si les chefs de guerre peuvent faire la paix, ils ne sauraient la faire tout seuls, dans des négociations secrètes, au mépris de la continuité des institutions et en l'absence des Libanais qui n'ont jamais porté un fusil et se trouvaient du coup punis pour leur civisme. Mise à part la substance de l'accord, il est utile de tirer au moins une leçon de ce troisième échec : on ne remplace pas les manoeuvres florentines des politiciens traditionnels par les coups secrets des chefs de guerre. Le Liban ne saurait être condamné à choisir entre les tergiversations sans fin des premiers et les coups montés en cachette des autres, deux modes d'emploi également méprisants de notre dignité nationale. Plus prosaïquement, il eut été bien difficile de faire accepter un accord comportant un bouleversement aussi profond des institutions sans quelque préparation des esprits, notamment en milieu chrétien. Mais les signataires de l'accord étaient loin d'être les gardiens vigilants de la société civile. Une milice encadre, mobilise, isole une communauté, elle peut difficilement l'informer et encore moins l'éduquer.

Les trois modes que je viens de rappeler (présidentialisme, gouvernement d'unité nationale, concertation entre chefs de guerre) ont donc également été voués à l'échec. Mais ce serait prendre ses désirs pour des réalités que de croire, comme l'ont fait certains Libanais, que la visite d'un mufti à un patriarche serait un quatrième mode plus fructueux, ou une panacée. Les "sommets spirituels" comme on les appelle ont déjà réuni plus d'une fois les supérieurs religieux. Cela a pu servir à atténuer la tension mais n'a guère permis de trouver une solution. Il serait aussi illusoire de croire que le "gouvernement d'unité nationale", après avoir laissé échapper l'occasion de 1984, puisse bénéficier d'une "seconde jeunesse".

Il n'y a pas de mode idéal pour le passage à la paix civile, mais il y a des leçons à tirer de ces échecs successifs. La première, c'est que rien ne pourrait remplacer une concertation entre Libanais et que, si les forces extérieures peuvent favoriser, encourager ou, au contraire, bloquer la concertation, elle pourront difficilement la remplacer par leur oukase unilatéral ou par quelque accord qui interviendrait sans une participation effective des Libanais eux-mêmes. La seconde, c'est que si l'on ne doit pas ignorer les hommes en armes, on ne peut pas leur confier exclusivement la recherche de la paix, tant ils sont prisonniers d'une guerre qui les a

Liban et les pays d'exil sont pleins de Libanais de bonne volonté qu'un personnel politique handicapé mais jaloux de ses prérogatives a cherché à exclure et dont le patriotisme est au moins aussi bien établi que celui des baroudeurs de tranchées ou des politiciens octogénaires. Une autre leçon est que les institutions du pays (la présidence, le Parlement, l'administration) ne sauraient être, en dépit de leur extrême faiblesse, jetées aux orties, car elles demeurent le réceptacle de la légitimité et un canal irremplaçable de transition vers la paix civile. Une dernière leçon est que les Libanais ne pourraient et ne devraient accepter que tel médiateur ou tel envoyé se mue en expert constitutionnel pour reconstruire leur système politique. C'est là leur devoir premier et ils ont malheureusement tendance à l'oublier, certains par complaisance pour l'étranger, d'autres sous prétexte que la guerre du Liban a été suscitée "par les autres" et que le système politique, par conséquent, n'a besoin d'aucune réforme.

Je vais me risquer, pour terminer, à poser une question devenue franchement libidinale : qui sont les *héritiers* du Liban ? Les réponses sont aussi tranchantes que contradictoires : les chiites parce que les plus nombreux, les sunnites parce que les mieux soutenus par le monde arabe, les maronites parce qu'ils vont pouvoir préserver leur pouvoir en réduisant son espace, les druzes parce qu'ils savent si bien manipuler le contexte régional, ou tout simplement la Syrie et Israël qui sauront à temps profiter du goût immodéré des Libanais pour la guerre permanente. Chaque groupe confessionnel a ses champions prétendument renseignés qui lui annoncent une part de lion dans un pays pacifié. C'est à croire que l'héritage est encore intact ou que le pays est le lot du plus fort, du plus compromis avec les puissances extérieures, ou du plus intransigeant.

Je n'ai pas à nommer, à mon tour, un candidat et me contenterai d'esquisser les traits d'une chimie interconfessionnelle qui ne serait pas explosive :

— La représentation binaire des deux groupes religieux du Liban, les chrétiens par les maronites, les musulmans par les sunnites, qui est à la base du Pacte national de 1943 me paraît sérieusement compromise. Cet effritement de la formule binaire est cependant plus accentué du côté musulman que du côté chrétien. Toute nouvelle formule interconfessionnelle devra donc être fondée sur un nombre d'acteurs supérieur à deux : trois, quatre, six ou plus. Si l'on devait rester dans la logique consensuelle du système interconfessionnel, il serait fallacieux de croire à une unité politique des rangs musulmans et il serait dangereux de

représentation des chrétiens. La présence à tous les niveaux, de maronites modérés et de chrétiens non maronites est donc souhaitable pour garantir une vision plus active d'un pays réuni et pacifié. Une formule de concertation fructueuse pourrait être une négociation où les six communautés majeures du pays seraient représentées, chacune par deux dirigeants différents, car il faut aussi reconnaître, voire favoriser, le pluralisme politique au sein de chaque communauté, pluralisme que les milices ont essayé de nier mais n'ont guère réussi à enrayer.

— Il sera sans doute impossible de contourner une altération du système dans le sens d'une plus grande prise en compte de la communauté chiite. Faut-il rappeler par exemple qu'un chiite n'a jamais occupé un véritable poste de responsabilité au sein du gouvernement ? Un certain niveau de décentralisation territoriale au profit des communautés démographiquement moins dynamiques pourrait peut-être compenser cette altération.

— Les chrétiens, et particulièrement les maronites, devront continuer à jouer un rôle important quoiqu'amoiné dans la politique du pays. On les amènera sans doute à faire des concessions institutionnelles dans le sens d'une plus grande égalité entre Libanais et il est temps qu'ils s'y préparent. Mais leur nier un rôle politique substantiel équivaut pratiquement à saper la raison d'être historique du pays, ce à quoi leurs compatriotes musulmans n'auraient guère intérêt. Il reste qu'un énorme effort est nécessaire pour préparer les chrétiens du Liban à s'adapter progressivement à une situation entièrement nouvelle. On leur a promis une restauration totale de leur pouvoir et on fait trop souvent miroiter à leurs yeux le projet d'un Etat chrétien indépendant. Il s'est trouvé fort peu de dirigeants chrétiens qui aient eu le courage de dire à la fois que le séparatisme était suicidaire et pratiquement impossible et que l'égalité entre Libanais était, dans un certain sens, inévitable à terme. Ballotés entre des courants littéralement réactionnaires et d'autres clairement séparatistes, les chrétiens du Liban n'ont jusqu'ici considéré leur propre avenir qu'avec peu de réalisme. Ils devraient avoir leur place dans un Liban réuni et égalitaire et il est urgent qu'ils commencent à en envisager les modalités.

Mais que de bouleversements internes, parmi les maronites, avant que l'on en arrive là. Pendant la période 1984-1986, la principale milice chrétienne est allée de rébellions en soubresauts, avec quelquefois des virages politiques à 180 degrés. Le nom du "successeur de Béchir" n'a pas cessé de changer : Fadi Frem a été un continuateur immédiat, remplacé dans des conditions particu-

Celui-ci n'a "régné" que quelques mois ; bientôt le duo Hobeika-Geagea, puis le premier seul (avec une politique coordonnée avec Damas), puis le second seul (avec une politique opposée à Damas) allaient prendre la tête du mouvement. Parallèlement, le parti phalangiste connaissait changements et "réformes". Ces péripéties ont trop accaparé l'esprit des observateurs du quotidien pour que l'on puisse voir, dans les zones dites "chrétiennes", l'affaiblissement constant au-delà des redressements successifs. Car chaque tournant a aussi correspondu à des purges, à des départs désabusés, et à un désappointement populaire. Seule une stratégie de paix est sans doute à même de rassembler les "chrétiens".

— Si une sécularisation miraculeuse de la culture politique du pays est pour le moment une simple vue de l'esprit, une déconfectionnalisation très large, peut-être complète, de l'administration demeure tout à fait possible. Il n'y a aucune raison de continuer à répercuter une certaine collégialité au sommet à tous les niveaux de l'administration ce qui, pour le moment, la paralyse en ruinant l'Etat.

— Il me semble enfin que les solutions proposées ont jusqu'ici cherché davantage à contenter les uns et les autres qu'à imaginer un avenir pacifique pour le pays. Car le Liban ne saurait se réduire à la somme de ses groupes confessionnels. Il les englobe mais les transcende aussi en tant que patrie souveraine et Etat indépendant. Condamnés à la convivialité, les Libanais ont encore le moyen de transformer ce "hasard" et cette "nécessité" en un projet de civilisation qu'ils ont naguère prétendu porter avec orgueil pour le répudier aujourd'hui dans la précipitation. Le Liban peut encore être l'espace où deux grandes religions peuvent coexister, où les idéaux démocratiques peuvent être défendus, ainsi que les droits des minorités politiques ou des minorités religieuses. C'est bien en revendiquant ce projet, avec plus de détermination et moins de prétentions, que ce petit pays pourrait cesser d'être une "périphérie" empestée par la guerre et cyniquement mise en quarantaine.

C'est pourquoi, s'il est urgent d'associer les milices et leurs chefs à la recherche de la paix, il serait erroné d'être prisonnier de leurs ambitions, de leurs humeurs et de leurs compromissions. A côté des maronites, druzes, chiites et autres syriaques, *il y a encore des Libanais au Liban*, des Libanais dignes, patriotes, attachés à l'unité de leur pays et à sa souveraineté. Pourquoi ne pas penser, à voir tous ces dirigeants et ces milices s'entre-déchirer et se compromettre, à un Liban qui appartiendrait, en définitive, à ceux de ses nombreux fils qui auraient obstinément refusé de participer à sa destruction ?